

Place Poelaert

Diagnostic

Mai 2021



QUARTIER KUNST
WIJK DES ARTS

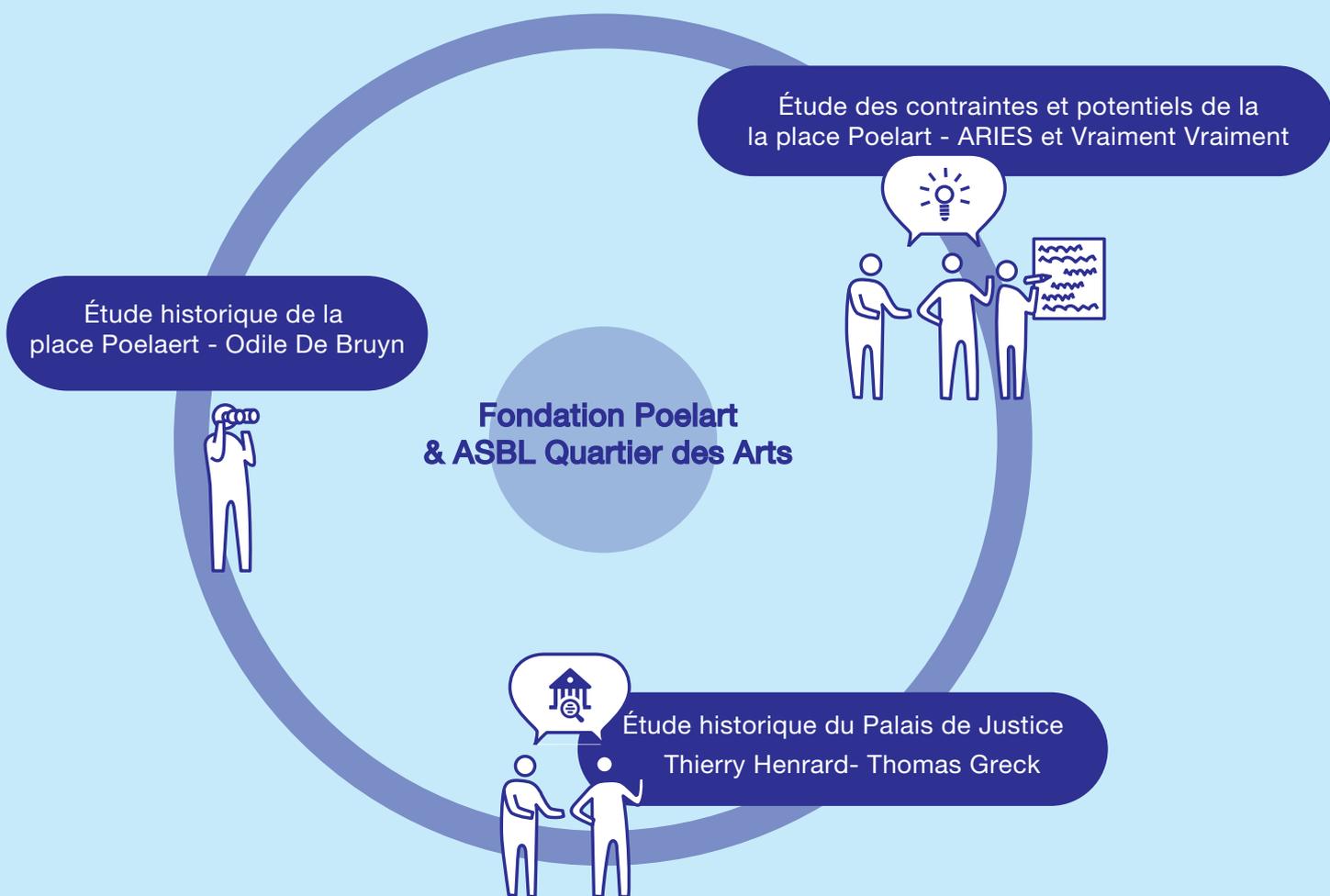
dries^e
CONSULTANTS

Vraiment
Vraiment

Design d'Intérêt Général

Sommaire

Introduction	5
1. Méthode	7
2. Problématiques Identifiées	13
2.1. Le plus vaste espace résiduel de la capitale	15
2.2. Les places Poelaert	23
2.3. Un espace public modelé par et pour la mobilité	33



Introduction

En menant différentes études (architecturale, patrimoniale, historique) en partenariat avec la Fondation Poelaert, l'ASBL Quartier des Arts a missionné les bureaux d'études Aries Consultant (études et conseils en environnement et développement durable) et Vraiment Vraiment (design d'intérêt général) pour réaliser un diagnostic autour des potentiels et contraintes de la place Poelaert ainsi qu'un ensemble de propositions d'aménagement à court, moyen et longs terme. Le palais de Justice fait face à un calendrier de rénovation soutenu et ambitieux auquel le calendrier de rénovation de la place doit s'accorder. En effet, les façades du palais rénovées et délivrées de leurs échafaudages ne sauraient être valorisées si la place les bordant continuait d'être aussi peu entretenue. De plus, la requalification des rampes, que les voitures ne peuvent plus s'accaparer, en font définitivement un espace central de la vie du quartier et, plus largement, de la métropole.

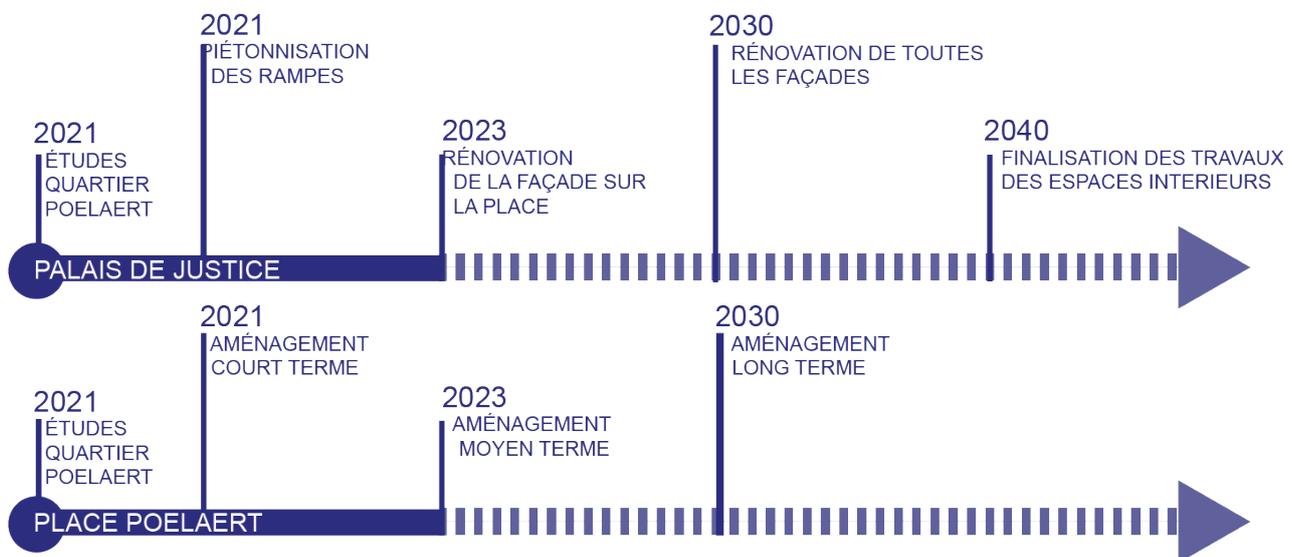
Jonchée sur l'ancien mont des potences puis des vergers du domaine des Mérode, la place se retrouve désormais exposée entre Louise et Marolles, entre institutions de la justice et tourisme, piétons et automobilistes, sans en accueillir les différents liens que leur cohabitation génère.

Son abandon progressif n'est pas représentatif du caractère emblématique des institutions et du panorama qui la bordent. L'abandon et le morcellement de la place n'en font pas un espace de destination dans son entièreté et ce, malgré la présence de dynamiques multiples et d'appropriations timides.

Désormais au cœur des enjeux de mobilité et de l'offre d'espaces publics en milieu urbain, le réaménagement de la place Poelaert devient de plus en plus pressant et primordial. En effet, malgré les nombreux potentiels de ce vaste espace urbain, la place Poelaert n'est actuellement pas une priorité et il devient nécessaire de remettre cet enjeu au centre des préoccupations urbanistiques de la ville.

Ainsi, comment réunir institutions, touristes et bruxellois autour d'un espace public désirable ?

Ce diagnostic est composé d'un livrable et d'un atlas cartographique. Il est accompagné d'un second livrable final réunissant nos propositions d'aménagement à court, moyen et long terme.



Une volonté de coordonner le calendrier de la place avec celui du palais



1. Méthode

Étapes et outils d'immersion

- Visites de site
- Entretiens
- Micro-trottoir
- Études des flux
- Compilation de données administratives (foncier, affectation, servitudes, ...)
- Inventaires des contraintes liées à la présence d'infrastructures (tram, tunnel, parkings, ...)

Pour réaliser ce diagnostic, l'association des bureaux de VraimentVraiment et Aries a permis d'apporter une expertise technique et plus sensible de la place pour en donner une vision la plus complète possible.

Notre immersion sur site a été alimentée par différentes visites, sur la place et à l'intérieur du palais, rencontres avec des usagers variés et un micro trottoir. Nous avons ainsi pu dialoguer avec des professionnels de la justice, des restaurateurs, des riverains mais aussi des bruxellois provenant de quartiers plus éloignés.

En rencontrant également Odile de Bruyn (historienne menant une étude sur la place) ainsi que Thierry Henrard et Thomas Greck (architectes travaillant sur le palais de Justice), nous avons pu nourrir notre diagnostic des éléments de travail d'autres experts du site.

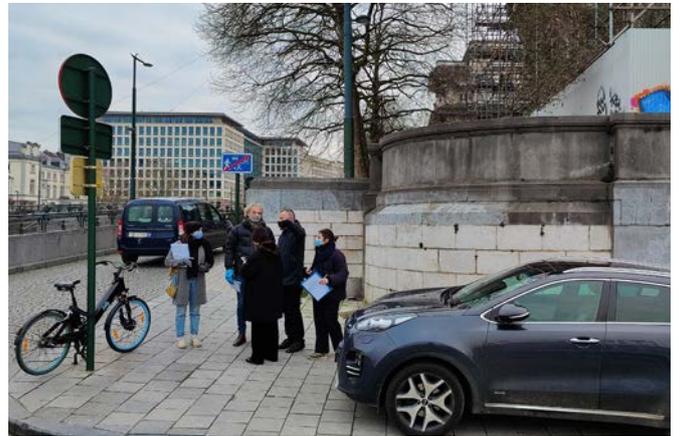
En parallèle de ce travail d'immersion, une analyse des contraintes administratives et techniques a été réalisée en définissant dans un premier temps le périmètre d'intervention de la place Poelaert.

Ce diagnostic a permis d'identifier plusieurs problématiques liées à la place et à son usage dans la ville de Bruxelles aujourd'hui, et de définir les principaux défis auxquels elle fait face.

Visites de site, entretiens usagers et micro-trottoir

Comprendre le territoire à la rencontre des usagers

Visite de site du 15/01



Interview des restaurateurs avoisinants



Micro-trottoir





2. Problématiques identifiées

2.1. Le plus vaste espace résiduel de la capitale

2.1. Le plus vaste espace résiduel de la capitale

Constats

Bordant le plus grand palais de justice du monde, la place Poelaert a toujours été dans l'ombre de son colosse, autant admiré que critiqué. La plus ample place de la capitale n'a jusqu'ici pu faire l'objet d'un projet urbanistique au même titre que ses paires bruxelloises, et se retrouve aujourd'hui victime d'interventions successives et peu cohérentes les unes avec les autres.

130 ans d'occasions manquées

La place se situe à la rencontre de deux axes majeurs de Bruxelles : l'Avenue Louise, qui assure une connexion directe à l'extérieur de la ville par le bois de la Cambre, et le tracé royal, qui démarre au château de Laeken, passe notamment par la place Royale et se termine devant le Palais de Justice.

Pensée en amont de celui-ci, dès le milieu du 19^e siècle, la place devait établir une connexion au croisement de ces différentes zones. L'un des objectifs principaux était de pouvoir relier le haut au bas de la ville (avec le quartier des Marolles), la contrainte principale étant le fort dénivelé entre ces deux entités.

Le Palais de Justice est finalement construit et aménagé avant et la place se retrouve relayée au second rang des préoccupations. Les coûts de construction du Palais furent tellement imposants que la place ne devint plus une priorité, et ce malgré les nombreux concours organisés pendant cette période (dont Horta fut l'un des participants). Pourtant, les plans originaux du Palais révèlent un dessin des abords dont l'agencement connecte l'ensemble des éléments urbains : le Palais et ses entrées, le parvis, une double rampe, des escaliers permettant d'accéder facilement au bas de la ville, et des entrées au sous-sol du Palais directement depuis la rue des Minimes. Une arche, soulignant le tracé depuis l'avenue Louise avait été imaginée le long de l'avenue des Quatre Bras, et mettait en évidence la présence du Palais. Mort avant la fin de la construction, Joseph Poelaert, architecte du palais, n'aura jamais vu se concrétiser le dessin de cette place qui portera son nom.

L'expropriation massive de foyers populaires et la controverse quant aux coûts de la construction du palais ont pendant longtemps détourné les yeux des



politiques vers d'autres chantiers bruxellois, moins sensibles. La bataille des Marolles en est notamment l'exemple le plus connu où, durant le mois de juin 1969, les habitants, menacés d'expropriation par un projet d'extension du Palais de Justice, se mobilisent et obtiennent gain de cause. L'enterrement symbolique du promoteur et sa femme annonce le ton.

La place a continué d'être déconsidérée et de ne pas faire l'objet d'une priorité par la ville. Elle a représenté pendant de très nombreuses années pour les habitants de Bruxelles, la honte d'un abus de pouvoir et d'un manque de considération des problématiques sociales des quartiers, pourtant intimement liées à l'urbanisme de la ville.

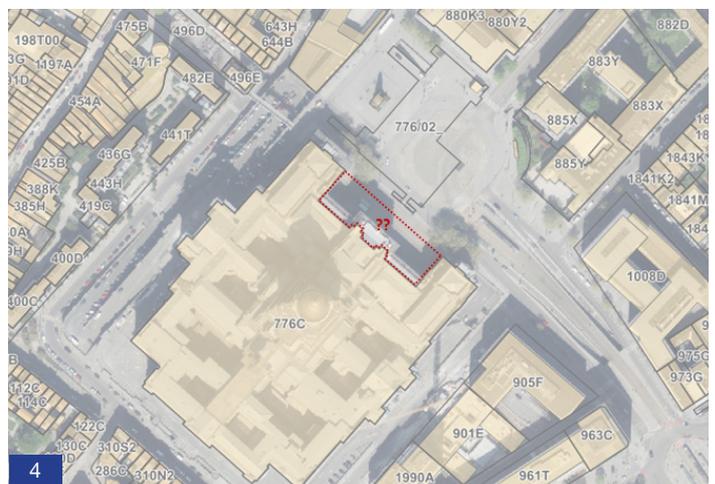
L'absence de gestionnaires pro-actifs

Encore aujourd'hui, il existe une véritable ambiguïté sur les propriétaires des espaces aux alentours du palais. D'après le plan cadastral et le plan d'affectation des sols, les espaces extérieurs au palais sont tous considérés comme des espaces publics.

Entre le bâtiment du palais, ses abords, la cour d'honneur, la place Poelaert, la rampe et les autres bâtiments de la justice le long de la rue des Quatre Bras, la complexité des différents propriétaires et locataires empêche une vision claire des principaux acteurs pouvant s'investir dans les aménagements du quartier. La Fondation Poelaert a d'ailleurs été créée en 2011 avec pour objectif la revalorisation du Palais de Justice, à défaut de la présence d'une véritable autorité publique.

“Pendant des années, la Régie des Bâtiments et la ville de Bruxelles se sont renvoyés la balle concernant la responsabilité du palais, de la place et de ses abords.”

- 1 : Un projet controversé coûteux financièrement et socialement
- 2 : L'absence d'un projet urbain
- 3 : Des espaces publics gérés comme un parking
- 4 : Ambiguïté sur l'appartenance des espaces publics alentours au palais
- 5 : Des espaces laissés à l'abandon



2.1. Le plus vaste espace résiduel de la capitale

Si le Palais de Justice et ses rampes sont aujourd'hui intégrés dans les plans d'aménagement urbain de la ville à travers des appels à projet, un planning prévisionnel de restauration du palais ou encore le contrat de quartier durable des Marolles, la place Poelaert est aujourd'hui encore délaissée, ne s'inscrivant dans aucune politique urbaine.

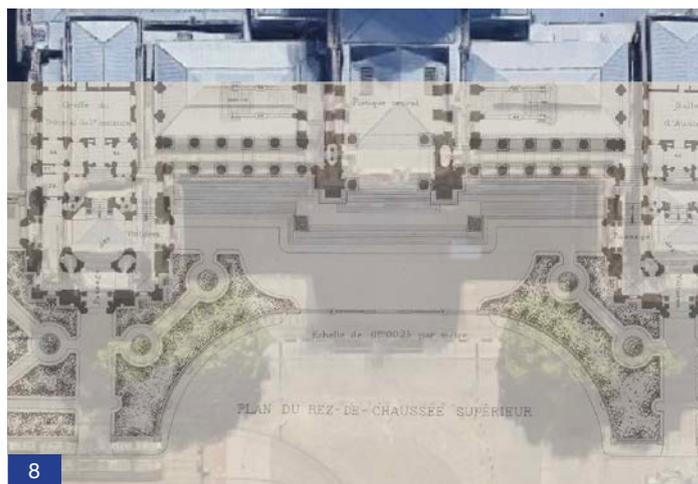
Des aménagements isolés qui manquent de cohérence entre eux

Depuis maintenant plus de 100 ans, la place a fait l'objet d'un urbanisme désorganisé et déséquilibré, marqué par des interventions ponctuelles.

Suite au "loupé" des plans d'origine aux abords du Palais, une série d'aménagements sans compréhension de la structure urbaine et historique a provoqué une lecture de plus en plus complexe de la place. Ce lieu n'est plus perçu comme un ensemble mais comme un assemblage, un patchwork de différentes interventions amenées au fur et à mesure du temps, en fonction de problématiques très localisées, révélées sur le moment. La place est très souvent transformée pour s'adapter à une mobilité évoluant rapidement. La multiplication des transformations répétées au cours du 20ème siècle accentue la difficulté de sa lecture et de son passé :

- Une école est construite à l'emplacement d'une des doubles rampes et de l'escalier imaginé par Poelaert,
- La grille installée à la fin de la construction du Palais n'est pas positionnée selon une réelle intention architecturale,
- Après avoir été déplacé plusieurs fois dans la ville, le monument aux morts est finalement installé sur la place,
- Des arbres hauts et feuillus sont plantés devant le palais, cachant une bonne partie de sa façade,
- Des échafaudages marquent le paysage de la place depuis plus de 40 ans.

Pendant des années, des bricolages d'aménagement pour rattraper les erreurs précédentes se sont succédés. Aujourd'hui, la place Poelaert est investie de nombreux encombrements, de poteaux, d'emmarchements pour rattraper des niveaux qui



viennent morceler l'espace. Le vocabulaire de chantier est omniprésent et ponctué de barbelés à même la façade. Enfin, Il n'est pas rare que le centre de la place, anciennement parking, se retransforme en zone de dépôt sauvage.



- 6 : Des espaces publics gérés comme un parking,
- 7 : Stationnement sauvage sur le no man's land au centre de la place,
- 8 : Volontés de Poelaert d'implantation de la grille, confrontées à l'aménagement actuel,
- 9 : Un déséquilibre entre le socle du bâtiment, l'ascenseur, le haut des rampes et la sortie de parking,
- 10 : Un vocabulaire de chantier omniprésent
- 11: Le monument aux morts qui obstrue le panorama

2.1. Le plus vaste espace résiduel de la capitale

Enseignements Enjeux

- Pas de périmètre exact de la place :
« C'est intéressant parce que j'ai jamais remarqué que c'était une place. »
Mickael, habitant du quartier
- Déséquilibre entre la fin des rampes, l'ascenseur, le socle du bâtiment, accentué par la sortie du parking
- Connexion aux Marolles compliquée : rampes et leur stationnement, pannes d'ascenseur fréquentes,
- Manque d'intérêt, initiative et propositions de la part des acteurs responsable des espaces de la place dans sa gestion et son aménagement,
- Impression d'abandon qui encourage les dégradations : vandalisme dans la cour d'honneur, nombreux graffitis...
- Impression de désordre qui encourage le manque d'entretien : dépôts sauvages, pannes ascenseur, problème de propreté et de gestion des déchets.

Définir les responsabilités et les marges d'action pour l'aménagement d'un projet cohérent et harmonieux.

1. Considérer la place comme un ensemble en commençant par définir son périmètre.
2. Obtenir une vision globale de la place à travers une double compréhension du lieu, spatiale et historique.
3. Donner autant d'intérêt au réaménagement de la place que celui qui sera apporté au palais de Justice, l'un n'allant pas sans l'autre.
4. S'inscrire dans la dynamique de la piétonnisation des rampes et de leur futur aménagement.
5. Identifier les gestionnaires pour améliorer l'entretien et la gestion de l'espace.



Le parcours du piéton est rendu difficile par le slalom imposé par les nombreux poteaux et l'escalade des différences de niveau de sols chaotiques.

2.2. Les places Poelaert

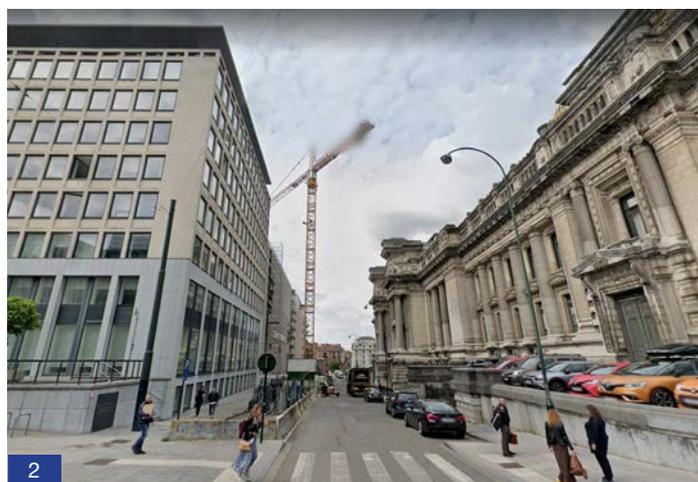
2.2. Les places Poelaert

Constats

À l'intersection de l'avenue Louise et de la rue de la Régence tout en raccordant les Marolles au "haut Bruxelles", la place Poelaert est un réel espace connecteur au sein de la ville et devient de ce fait un véritable point stratégique. Le quartier voit s'y développer depuis quelques années des institutions juridiques en plus du Palais de Justice, faisant de la place un campus consacré à la justice. De par sa proximité avec la Place Royale et la présence du plus beau panorama de Bruxelles, la place est aussi l'hôte de touristes et bruxellois en quête d'espaces dégagés. Au cœur d'un quartier multi-couches, cet espace reste sans réelle intention programmatique, les fonctions et usagers s'étant développés et adaptés fortuitement dans le paysage. La place revêt ainsi trois fonctions différentes : le Campus de la Justice, un lieu de convivialité et de détente et enfin un espace de revendication.

Campus de la Justice :

Dû au manque d'entretien, le Palais de Justice a progressivement été déserté par ses locataires lui préférant des nouveaux bâtiments du quartier, plus adaptés. Formant ainsi un véritable campus, on retrouve tout autour de la place et jusqu'à l'arrêt Louise : la justice de paix, le tribunal du travail, le parquet du procureur du Roi, le parquet fédéral le tribunal de première instance, le tribunal de police et le tribunal du travail francophone. Ces locations sont coûteuses (2 millions/an) et rendent encore plus aberrante la vacance du palais. La vision d'établir ainsi un campus la justice est portée par la Fondation Poelaert et l'ASBL Quartier des Arts. L'objectif est « *de pouvoir rendre une justice moderne sur le campus Poelaert créé tout autour de la place Poelaert* » (propos issus du site de la Fondation Poelaert). Il s'agirait de rapatrier toutes les cellules judiciaires éparpillées dans la ville et dans les entourages du Palais directement au sein de celui-ci ou autour de la place, pour réduire les loyers de 2 à 1 million/an. En effet, le déménagement précipité des institutions judiciaires n'a pas permis d'établir un master plan et encore moins d'y intégrer des espaces sociaux, de rencontre et d'accueil. Enfin, il y a la volonté de donner une réelle identité formelle et symbolique au quartier, devenu un véritable centre judiciaire.



La justice détient en effet une forte identité qui se retranscrit au quotidien dans la vie urbaine du quartier. On y aperçoit des individus en robe avec des dossiers sous le bras, des fourgons, des policiers... Il y a là toute une vie qui anime au quotidien la place et les commerces autour. Cette nouvelle identité devrait permettre d'avoir une meilleure visibilité pour le citoyen des bâtiments judiciaires, avec notamment un accès aux bornes numériques des services au public nouvellement créés. Bruxelles étant capitale européenne, ce campus se doit également d'insister sur sa dimension internationale.

Enfin, l'enjeu de faire du palais un lieu public et pédagogique est particulièrement important et plébiscité : expositions, sorties Bellevue "justice en-jeu", théâtre, accès à la coupole, création d'un restaurant... Le palais souhaite s'ouvrir et accueillir afin de redevenir un bâtiment pour les citoyens. Le palais fait notamment l'objet de nombreuses légendes populaires, est très médiatisé et accueille de nombreux tournages, il s'agirait ici de continuer à entretenir et développer son importance dans le paysage bruxellois. Il est désormais inscrit dans l'imaginaire collectif bruxellois et sa requalification ne saurait être pleinement réussie sans une réflexion sur la place Poelaert. Quelles entrées pour les visiteurs ? Les professionnels ? Quels aménagements sur l'espace public ? La place Poelaert au centre du campus se doit de devenir un des éléments le plus important et liant.

L'ensemble de ces nouvelles intentions programmatiques se devront d'être accompagnées d'une signalétique symbolique, permettant de s'orienter plus facilement sur le campus et déterminant de ce fait son périmètre.

1 : Une forte identité formelle et symbolique qui ne trouve pas sa place dans le manque d'entretien du Palais et des espaces publics.

2 et 3 : Des institutions éparpillées fortuitement dans le quartier qui manquent de visibilité et d'espaces sociaux.

4 : Un bâtiment très médiatisé et qui fait l'objet de nombreuses légendes. Ici, Le Dernier Pharaon, de Van Dormael, Gunzig et Schuiten.



2.2. Les places Poelaert

Lieu de détente et de convivialité :

Fréquemment citée dans les guides, la place Poelaert surplombe de 63 mètres la ville basse de Bruxelles et propose le plus beau et complet panorama sur celle-ci. Cependant, elle n'est pas aussi considérée que d'autres places de la capitale. On notera notamment qu'elle ne fait pas partie du top 20 des sites les plus intéressants selon Visit Brussels.

Son panorama, véritable carte postale bruxelloise, permet d'apprécier les bâtiments emblématiques de la capitale : l'Atomium, la Cathédrale, la Grand Place, la Basilique du Sacré-Cœur...). L'orientation de la place permet également d'y voir le soleil s'y coucher. Cette scénographie particulière attire notamment les jeunes bruxellois venant y rechercher un espace dégagé et théâtral dont l'imposant périmètre permet à chacun de s'y installer en toute intimité. Les rambarades sont accaparées par les plus jeunes qui hissent à leur sommet, l'aspect «interdit» et peu inclusif de la posture venant renforcer l'identité du lieu.

“C'est très scénique !”

Employé de Visit Brussels

Au delà du panorama, son emplacement stratégique au sein de la ville, à la rencontre de certains axes des plus importants, de connexion transport en commun en font un repère pour le départ de tours et notamment du Tram Expérience (restaurant itinérant traversant la ville). Sa connexion via l'ascenseur est également une réelle plus-value. La présence de la camionnette à gaufre Pascalino à l'intersection entre le panorama et la fin de la passerelle de l'ascenseur démontre notamment l'aspect stratégique de cet emplacement.

La place accueille depuis un certain temps la grande roue de façon estivale. Cette installation attire également touristes et bruxellois, et vient affirmer le caractère récréatif de la place. Sa présence est notamment appréciée de la Fondation Poelaert qui y voit des parallèles avec les grandes roues d'autres capitales : Paris, Londres...

L'orientation de la place et de ce fait son ensoleillement attire également d'autres événements estivaux. En plus de la grande roue, la place accueille les interventions de Coucou Brussels qui chaque été installent des



méridiennes et un bar temporaire sur la place. A cela s'ajoute un festival de musique électronique, des interventions musicales faisant de la place un réel lieu de destination.

Au delà du décor qu'offre la place, celle-ci est occupée par de nombreux riverains. Notamment les écoliers de l'Athénée Robert Catteau qui y tapent la balle après les cours ou y déjeunent pendant la pause midi. Les professionnels alentours se disputent quant à eux les quelques bancs et viennent y pique-niquer. Les jeunes des Marolles ont également pour habitude de venir s'installer sur les rambardes. Nous avons enfin pu rencontrer des riverains sportifs venant s'exercer, des familles venant faire du cerf volant...

L'ensemble de ces éléments confirment le potentiel récréatif de la place où, malgré le manque d'aménagement celle-ci est plébiscitée par de nombreux usagers d'horizons variées : ceux qui travaillent dans le quartier, ceux qui habitent le quartier, les bruxellois venant profiter du spectacle permis par le panorama, lui conférant un rayonnement métropolitain. Cependant, ces appropriations mériteraient d'être encouragées : la rambarde est le principal espace d'assise mais reste peu inclusive et dangereuse, peu d'abris permettent de protéger de la météo, les voitures sont omniprésentes, seulement quelques bancs sont dispersés aléatoirement et le manque d'éclairage nocturne en fait un espace quasiment vidé de ses usagers dès la tombée de la nuit.

5 : Le plus beau panorama de Bruxelles est un espace de rencontre pour les jeunes bruxellois. Cependant son manque d'inclusivité ne permet pas à tous d'en profiter confortablement.

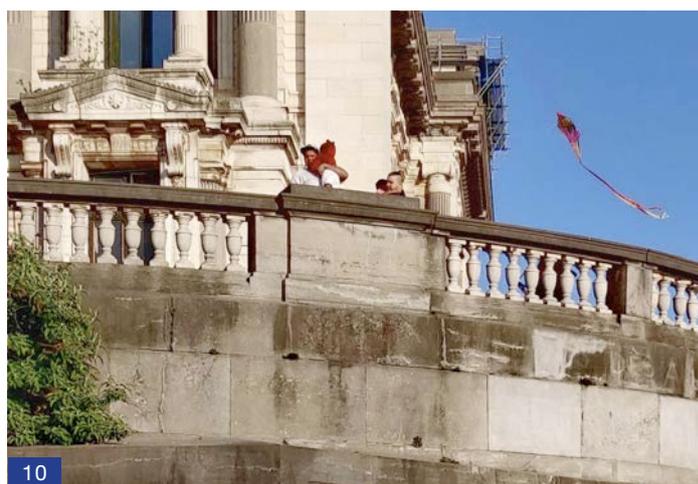
6 : Dès les beaux jours, les rambardes sont prises d'assaut pour profiter du soleil

7 : L'espace en devient vite saturé poussant les autres usagers à s'installer à même le sol

8 : Coucou Brussels et ses installations estivales largement plébiscitées,

9 : Des riverains faisant leur sport sur le monument de la place,

10 : Un enfant profite de l'espace alentour au palais pour faire du cerf volant,



2.2. Les places Poelaert

Un lieu de représentation et de revendication :

La place Poelaert accueille différents événements revendicateurs : manifestations, mise en avant de nouvelles mobilités, défilé du 21 juillet...

De par l'histoire de la construction du palais, la place et les rampes sont reliées aux luttes des Marolles et à leur symbolique. Ce vaste espace est parmi les rares non régaliens des alentours.

“ Ici on se sent au bon endroit pour manifester ! ”
Membre de l'ASBL Quartier des Arts

Ainsi, les rampes accueillent la Fête de la Charge, véritable vitrine pour le vélo cargo bruxellois et les logistiques de demain. La manifestation Black Lives Matter en juin 2020 a attiré plus de 10 000 personnes, la capacité d'accueil étant permise par la grande superficie de la place. On peut encore citer la manifestation pour le droit à l'avortement du 28 septembre 2020, des manifestations contre les violences policières... Le symbole de la justice en elle-même renforce cette symbolique générale et invite de nombreux citoyens à soutenir leur cause au pied du palais. Cette place devient également un espace de représentation notamment durant la fête nationale où la police y expose le village policier de la police fédérale.

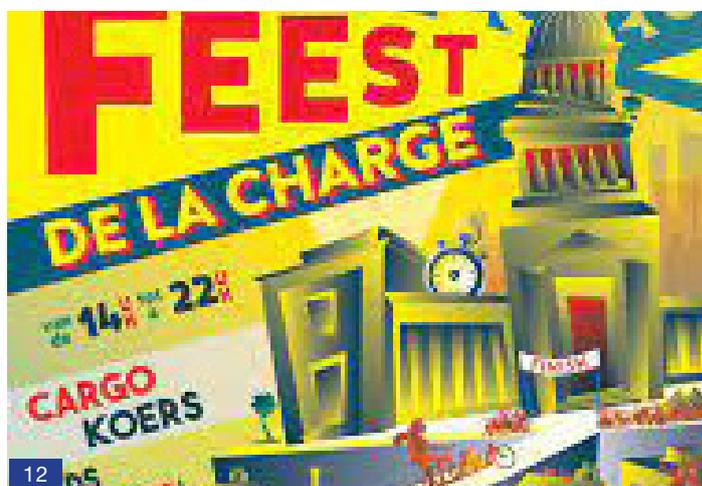
Elle est de nouveau un point stratégique de la ville, facilement accessible et connu de tous, et accueille de ce fait le départ de manifestations sportives telle que la Critical Mass, le Fun Run...

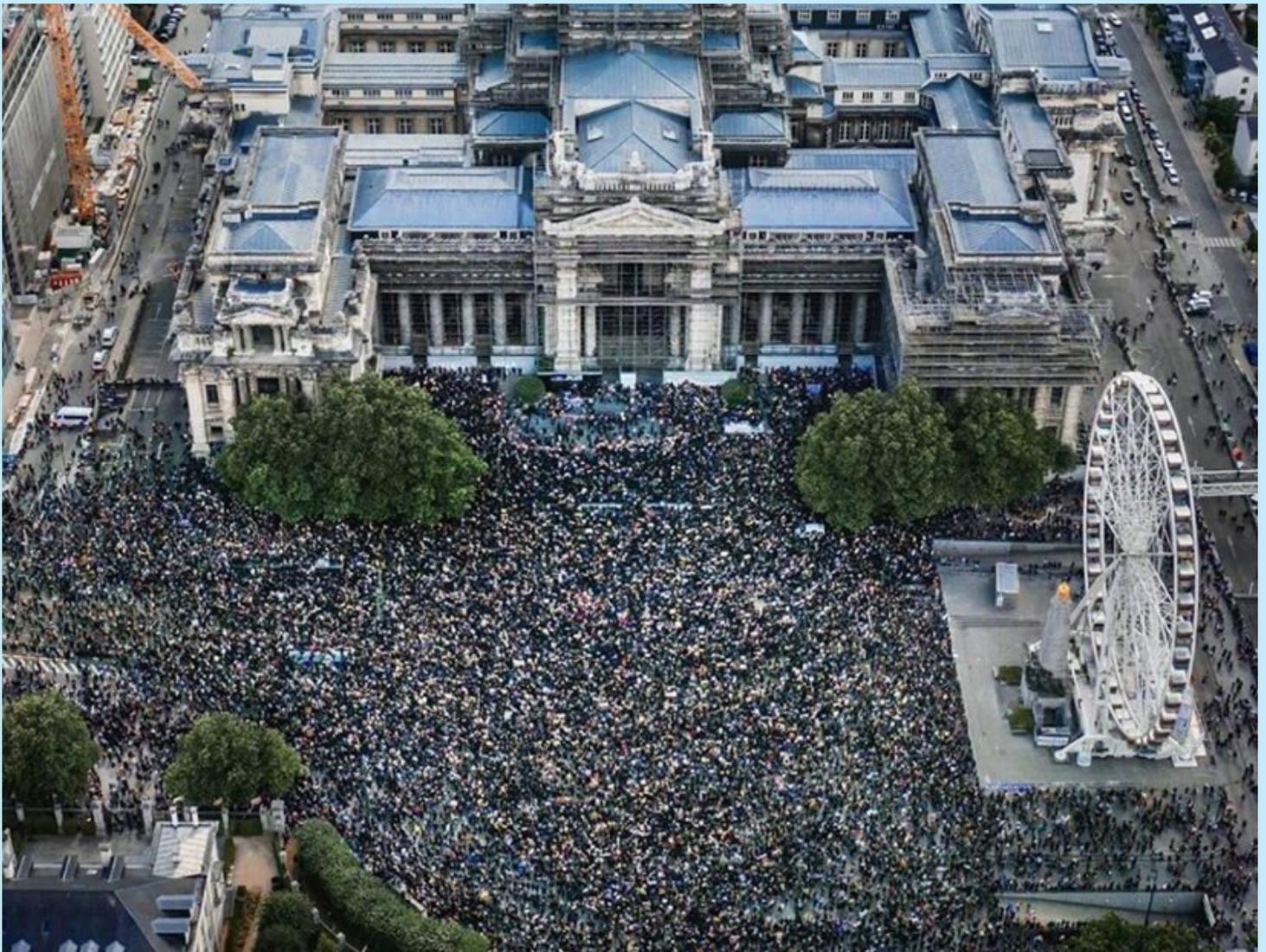
La mise au service de cet espace rendu capable par piétonnisation éphémère de la place, sa forte symbolique, sa position géographique en font un lieu de prédilection pour les rassemblements.

11 : Manifestations Black Lives Matter directement devant le Palais, juin 2020.

12 : Fête de la charge durant la semaine de la mobilité, vitrine bruxelloise du monde du vélo-cargo et des solutions de transport à vélo

13 : Manifestation lors de la journée internationale de l'avortement. La présence du palais en fond renforce la puissance de l'action.





La grande superficie de la place et son emplacement permettent d'accueillir un maximum d'individus. Elle en devient de ce fait un lieu de prédilection pour les grands évènements bruxellois.

2.2. Les places Poelaert

Enseignements Enjeux

- De nombreuses tentatives timides d'appropriation permises par un fort potentiel de la place (situation géographique, espace disponible, décor alentour) sont présentes mais rarement encouragées.
- Les rez-de-chaussées inactifs, ne font pas de la place un lieu de destination. Très peu de commerces et horeca sont présents.
- La place en elle-même n'est pas encore considérée comme un lieu de destination à l'inverse de la rambarde et du palais. Elle devient surtout un espace de transit entre les différentes attractions environnantes.
- Forte dépendance à Louise et aux Marolles : la place ne s'autosuffit pas et se retrouve coincée entre deux pôles particulièrement attractifs.
- Pas d'espace de rencontre entre les différentes identités de la place. Très peu d'aménagements qui invitent à faire une halte : la place n'est pas un espace fédérateur et liant, rien n'invite à s'y installer.
- L'utilisation de la place est variée selon plusieurs données : jour/nuit, semaine/week-end, hiver/été, la place se déserte et s'emplit sans que ses potentiels ne soient pleinement exploités
- Pas de mise en valeur des institutions : les fonctions alentours ne sont pas connues.

Affirmer les identités d'un quartier multi-couches

1. Arriver à une réelle articulation de la ville avec son espace public, comme liant de ces usagers qui ne se croisent pas. Jongler entre les différentes temporalités
2. Créer une véritable identité pour le Campus «Justice» : symbolique, formelle et informelle qui imprègne véritablement la vie du quartier. Maintenir la représentativité des institutions avec un usage quotidien, touristique, récréatif et solennel
3. Rendre visible le Campus Justice de façon subtile mais flagrante : ce qui s'y déroule, les bâtiments qu'il abrite...
4. Inviter à rentrer dans le palais, le travail des 3 identités peut se réfléchir jusqu'à l'entrée du Palais :
 - Une entrée justice/ public
 - Une entrée justice/personnel
 - Une entrée tourisme/public
5. Susciter la curiosité et donner accès à plus d'informations sur les mécanismes judiciaires,
6. Définir les espaces sociaux du campus,
7. Améliorer la perspective depuis et vers l'avenue Louise.



Le rez-de-chaussée du bâtiment à même la place ne renseigne pas sa fonction et ne dialogue pas avec l'espace public. De nouveau le vocabulaire de chantier y est présent pour y improviser une entrée.

2.3. Un espace public modelé par et pour la mobi- lité

2.3. Un espace public modelé par et pour la mobilité

Constats

Les infrastructures de transport automobiles et de tram sont dominantes au détriment de la mobilité douce. Pour les bruxellois et touristes se déplaçant à pied et en vélos, l'espace qui leur est réservé se limite au trottoir devant la balustrade et aux pistes cyclables étroites et ce malgré les nombreux espaces vides que la place présente.

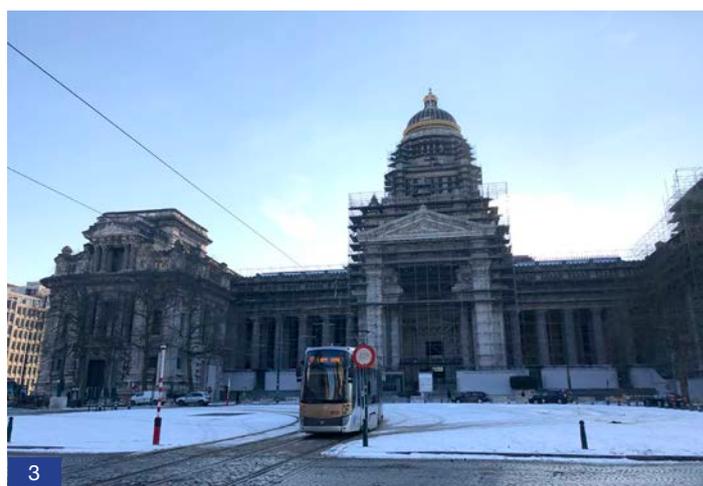
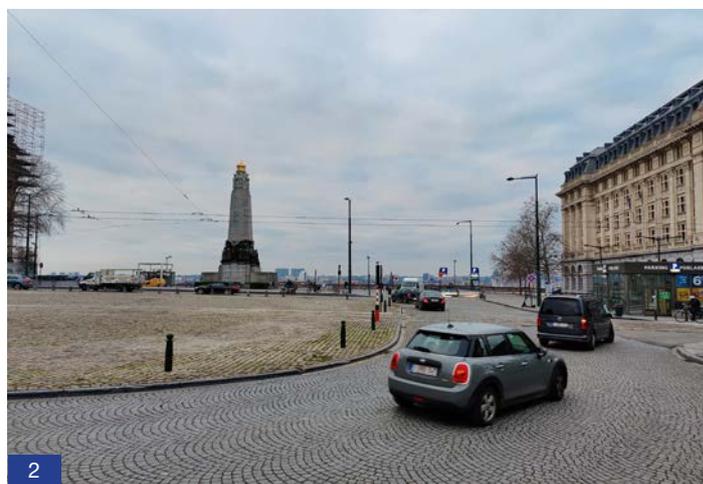
“ C’est le royaume de la voiture ! ”

Présence d’infrastructures contraignantes majoritairement routières :

Suite aux nombreuses transformations de la place liées à la mobilité, des infrastructures ont intégré le paysage urbain. Dès la deuxième moitié du XXe siècle, la voiture s’est massivement imposée et son impact est largement visible au niveau de la place Poelaert. Aujourd’hui, cette dernière n’est plus considérée comme une place publique mais plutôt comme un point stratégique en termes de mobilité et de stationnement.

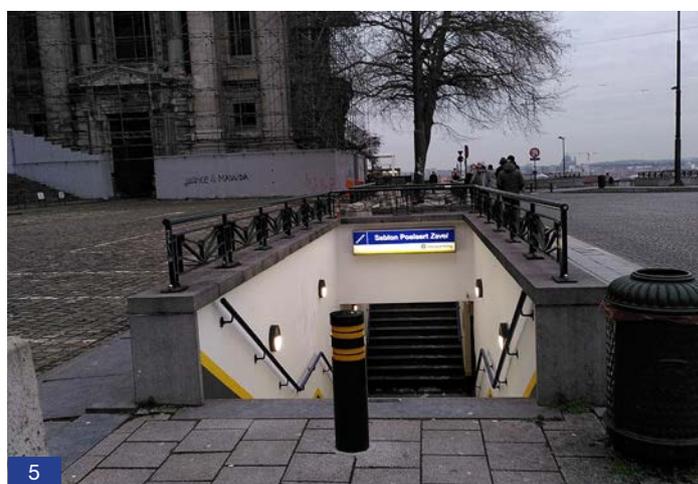
Tout d’abord, on retrouve le tunnel Louise qui possède une entrée et une sortie le long de la rue des Quatre Bras. Alors que certaines jonctions s’effectuent directement dans le tunnel, d’autres configurations obligent les voitures à sortir du tunnel pour tourner en surface. C’est le cas de la jonction Avenue Louise - Gare du Midi. Les véhicules doivent sortir du tunnel par la rue des Quatre Bras, et faire demi-tour en surface pour retourner sur la petite ceinture. Afin de faciliter ce mouvement obligatoire, un rond-point est aménagé sur la place Poelaert. Ainsi, de manière assez insensé, le demi-tour sur la place est devenu le flux de circulation principal des véhicules.

Ensuite, la place est traversée par le tramway. Il dispose d’un emplacement privilégié sur la place Poelaert. Il fait la connexion entre la rue de la Régence et la rue des Quatre Bras pour rejoindre Louise, offrant aux passagers assis dans le tramway la vue majestueuse sur la ville. Les rails et le passage du tramway ne sont pas tellement contraignants dans cet aménagement. Cependant, un terminus pour les lignes 8 et 97 dont les trajets finissent à Louise est apparu il y a quelques années. Ainsi, les tramways se retrouvent à faire un demi-tour le long de la rue des Quatre Bras, à proximité directe de l’entrée du Palais de Justice.



Aménagée au-dessus de la sortie du tunnel, cette infrastructure devient une véritable barrière physique et visuelle provoquant de nombreuses contraintes techniques et de mobilité. La rue aux Laines, une rue parallèle à la rue de la Régence, était autrefois un axe majeur. Elle se voit aujourd'hui coupée en deux par la superposition de ces infrastructures.

Et enfin, on retrouve le parking souterrain au niveau de la place. Ce parking a été construit dans les années 90 afin de libérer la place du parking à ciel ouvert qui était présent depuis les années 50, et de proposer un "aménagement de qualité". A cette époque, supprimer le stationnement des voitures le long de la rampe est déjà envisagé afin de proposer une liaison piétonnière entre le haut et le bas de la ville. Ce n'est que depuis mars 2021 que la rampe est finalement devenue piétonne. Si le parking souterrain permet de libérer la place Poelaert des stationnements, les édicules et les rampes d'accès au parking viennent fortement marquer le paysage et deviennent des barrières physiques contraignantes. De plus, les flux provoqués par les entrées et sorties du parking viennent fragmenter encore plus la place déjà fortement occupée par la voiture. (Voir illustrations page 39)



- 1 et 5 : Présence d'infrastructures qui sont des barrières physiques (entrée parking, terminus tramway, tunnel...),
 2 : Mouvements «obligatoires» des voitures gérés sur la place.,
 3 : La traversée du tramway sur la place, devant le Palais,
 4 : Un stationnement qui cohabite avec une déambulation piétonne sur la rampe.

2.3. Un espace public modelé par et pour la mobilité

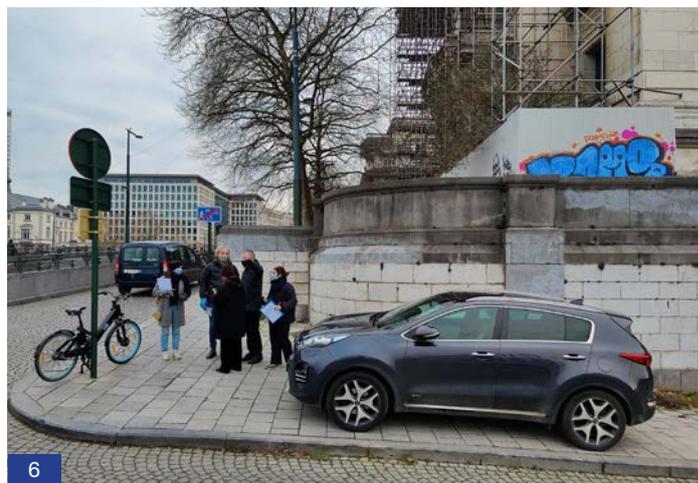
Un espace déséquilibré entre piétons, cyclistes et voitures

La présence des nombreuses infrastructures et la circulation automobile provoquent un véritable déséquilibre dans la taille des espaces dédiés aux piétons, cyclistes et voitures.

La majorité des véhicules circulant sur la place font simplement demi-tour ou entrent et sortent du parking souterrain. Et pourtant, les aménagements routiers sont majoritaires. Les bandes de circulation sont très larges. Le rond-point est devenu l'aménagement principal de la place, entraînant un espace très vaste en son centre inutilisé et inutilisable.

Plusieurs itinéraires cyclables régionaux passent par la place Poelaert. Ces itinéraires sont présents dans des documents à valeur stratégique de mobilité de la Région de Bruxelles Capitale (plan GoodMove) qui expriment un besoin d'aménagements généreux pour cette mobilité douce. Cependant, les aménagements pour les vélos sont aujourd'hui très contraignants pour les cyclistes. Les bandes cyclables pour rejoindre la place sont très étroites. L'absence de traversées pour vélos obligent le cycliste à contourner la place, ce qui l'empêche de rejoindre rapidement sa destination. Les revêtements en pavés rendent le déplacement difficile et l'accès au bas de la ville est perturbé par l'ascenseur souvent en panne et les rampes qui, jusqu'à mars, étaient encore occupées par du stationnement de voitures.

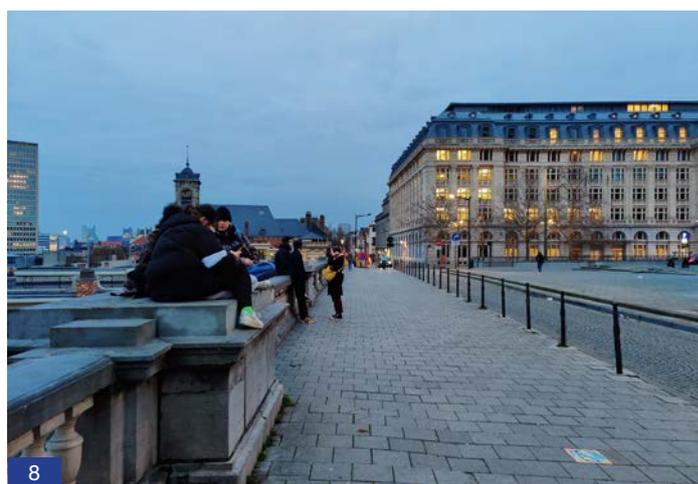
Les aménagements pour les piétons sont également marginaux. Les trottoirs sont comprimés par les bandes de circulations routières. L'exemple le plus significatif est l'espace très étroit le long de l'esplanade. Une voirie est aménagée pour la sortie du parking souterrain, longeant la bordure de la place. Cet axe entraîne l'aménagement d'une "esplanade trottoir", laissant peu de places aux piétons et cyclistes pour circuler, mais surtout peu d'espaces pour contempler la vue. Les seuls espaces généreux sur la place sont le centre du giratoire et la zone autour du monument aux morts. L'accès à ces deux îlots est cependant interdit aux piétons.



6



7



8

Un nœud urbain et de circulation qui démarre dès la place Louise et qui se répercute sur Poelaert :

Si l'étude de la place Poelaert permet de mettre en évidence de nombreuses incohérences dans les aménagements urbains, on constate que les enjeux de mobilité et d'aménagement des voiries sont également problématiques sur la place Louise.

Connexion directe à la place Poelaert, cette zone est un véritable point stratégique de mobilité. A l'intersection entre la petite ceinture et l'avenue Louise (axe fortement emprunté pour rejoindre l'extérieur de la ville), la place est perturbée par de nombreux nœuds de mobilité qui impactent directement son bon fonctionnement.

La place est traversée par tous les types de transports (métro, tramway, bus, voitures, vélos, piétons).

Plusieurs infrastructures s'entrecroisent (tunnel, arrêt de métro, édicules d'entrée/sortie, stationnement de Villo! et de vélos, etc).

Les tunnels de l'avenue Louise permettent de rejoindre l'extérieur de la ville à la petite ceinture sans sortir sur la place Louise en restant dans les tunnels. Cependant, certaines trajectoires obligent les véhicules à sortir sur la place. Entre Louise et Stéphanie, principalement en heure de pointe, le trafic est rapidement bouché.

L'arrêt de tramway est installé sur un îlot central. Il est encerclé par la circulation automobile et isolé du reste de la place, difficilement accessible en raison de la faible quantité de passages piétons pour rejoindre l'îlot. La place Louise est vite devenue un espace sans organisation et hiérarchie dans ses flux, à l'intersection des 4 axes fortement fréquentés (Poelaert, Stéphanie, petite ceinture nord et sud). La circulation est donc complexe et dangereuse, pour tous les transports dès l'intersection de Louise.

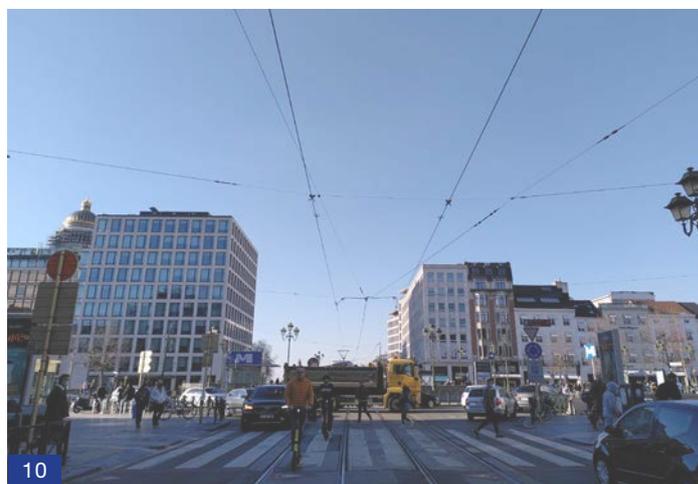
6 : Piétons et cyclistes n'ont plus leur place dans l'espace public

7 : Un espace non adapté aux cyclistes (pavés, bande de circulation)

8 : Une esplanade «trottoir» où le point d'attraction majeur de la place est confiné sur une étroite bande,

9 et 11 :Circulations cyclistes et piétonnes compliquées voies dangereuses.

10 : Les transports en commun participent à la segmentation de l'espace.



Enseignements Enjeux

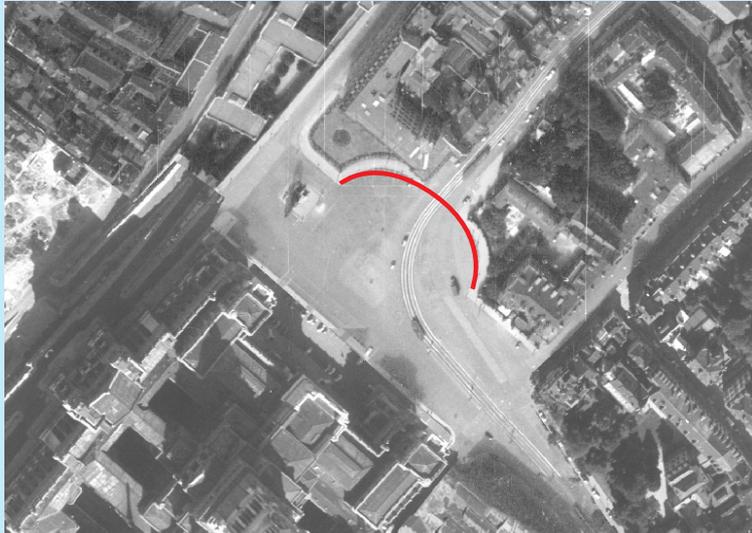
- Absurdité dans l'utilisation de la place et les déplacements : parking sauvage, voitures de police et camions qui viennent se garer en plein milieu du rond point, traversées dangereuses par les piétons qui longent la zone entre le tramway et la route,
- L'usage intensif de la voiture individuelle sur le territoire continue d'extraire l'usager des espaces publics qu'il traverse,
- Fait de la place un "carrefour des mobilités" et pas une entité,
- Des différences de niveau mal gérées,
- Des flux de trafic imposant pour certains mouvements,
- Lieu très minéral.

Redistribuer l'espace public pour limiter l'impact des infrastructures

1. Suivre la volonté politique de la ville en faveur d'un meilleur partage de l'espace public : Projet place royale, Toison d'Or sur la piétonnisation en conformité aux documents administratifs et planologiques
2. Limiter le stationnement
3. Apaiser le trafic (réflexion autour de la circulation des véhicules, sorties tunnel, nouveaux aménagements trams - STIB...)
4. Améliorer l'accès aux transports publics
5. Améliorer la circulation des cyclistes
6. Intégrer la présence du parking public
7. Simplifier les traversées
8. Mettre à disposition un grand espace capable (boucler les alentours du palais, permettre les manifestations).
9. Rétablir un parcours piéton dans l'esplanade, améliorer les vues depuis Louise,
10. Assurer une meilleure connexion aux Marolles.

Une évolution de la place dépendante des infrastructures routières :

Première moitié du XXème siècle



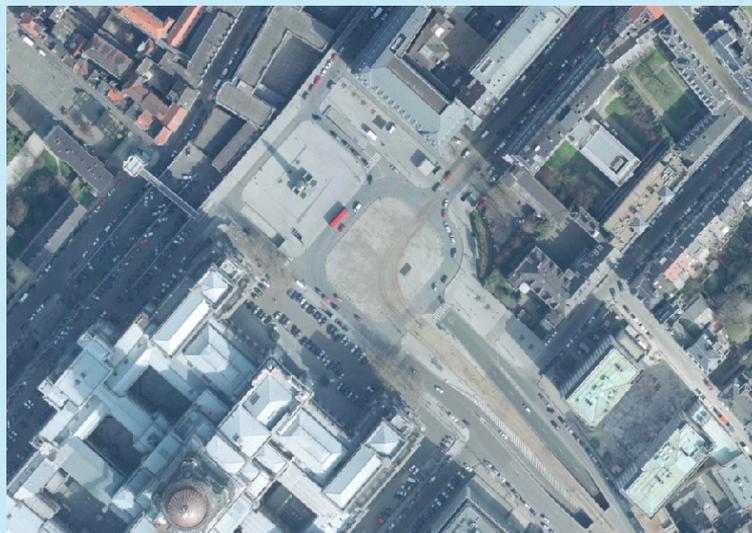
Place piétonne
Traversée du tramway
Forme hémicycle de la place

Début du XXIème siècle



Parking
Arrivée du tunnel
Forme initiale qui disparaît peu à peu

Deuxième moitié du XXème siècle



Parking souterrain
Demi-tour du tramway et des voitures sur la place
Disparition totale de la forme originale de la place

